

Direction des orientations et
de la concertation

AUD6212-07-00

Charlesbourg, le 18 juin 1999

Madame Anne-Marie Gaulin
Secrétariat de la Commission
sur la gestion de l'eau au Québec
Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement
625, rue Saint-Amable, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 2G5

Madame,

En réponse à la note que vous adressiez à mon collègue, M. Paul Meunier, en date du 27 mai dernier, je vous transmets au nom du MRN les réponses aux questions restées en suspens lors de la tournée d'information de la Commission, ainsi que les documents demandés au MRN et qui n'ont pas encore été déposés.

A) QUESTIONS RELEVANT DES SECTEURS

...2

TERRES :

Y a-t-il des informations sur l'accès aux berges sur les terres publiques, notamment celles d'Hydro-Québec ?

Le Secteur du territoire nous informe qu'il n'existe aucun répertoire, ni au MRN ni chez Hydro-Québec, sur l'accès aux berges des lacs et des cours d'eau situés sur les terres du domaine public. Ces renseignements sont communiqués de façon ponctuelle, sur demande expresse des citoyens.